

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE LA 3<sup>ème</sup> MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ISSUE DE SA 1<sup>ère</sup> RÉVISION

Par arrêté du 14 août 2018 n°018/2018, le Maire de ROQUETTES a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de la 3<sup>ème</sup> modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) issue de sa 1<sup>ère</sup> révision.

À cet effet, Monsieur Jérémie LEMOINE, ingénieur territorial, a été désigné par le président du tribunal administratif en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie (6 rue Clément Ader, 31120 ROQUETTES), où le dossier pourra être consulté au format papier ou sur un poste informatique, du lundi 10 septembre 2018 au samedi 13 octobre 2018, de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h du lundi au vendredi, et de 9h à 12h le samedi ; le dossier pourra également être consulté sur le site internet de la commune [www.roquettes.fr](http://www.roquettes.fr).

Le commissaire enquêteur recevra en mairie le lundi 10 septembre 2018 de 15h à 18h, le mercredi 26 septembre 2018 de 15h à 18h et le samedi 13 octobre 2018 de 9h à 12h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la Mairie ou par voie électronique à l'adresse suivante : [accueil.mairie@mairie-roquettes.fr](mailto:accueil.mairie@mairie-roquettes.fr).

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Au terme de l'enquête, le Conseil Municipal de la commune de Roquettes se prononcera par délibération sur l'approbation de la modification du PLU.

Le Maire,  
Michel PEREZ.

